

## Les codes bleus font leur rentrée

*LexisNexis publie ses nouveaux codes « bleus » actualisés : le Code civil, le Code pénal, le Code de procédure civile et le Code de commerce. Pour accompagner la sortie du Code civil, en particulier, LexisNexis a choisi de faire bénéficier à ses utilisateurs d'un livret comparatif de la réforme du droit des contrats à jour de la loi de ratification du 20 avril 2018 ainsi qu'un accès libre à la veille juridique en ligne LexisActu.fr. Pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, l'éditeur juridique « relooke » ses codes avec des jaquettes amovibles proposées en série limitée.*



Disponible sur commande sur la boutique en ligne LexisNexis : <https://bit.ly/2JL95Zm> et dans les bacs dès le 5 juillet, la **version 2019 du Code civil** est à jour de la loi de ratification du 20 avril 2018 de l'ordonnance portant sur la réforme du droit des contrats avec, **21 articles** issus de l'ordonnance modifiés, et annotée de **plusieurs centaines de décisions nouvelles**.

Pour faciliter la lecture des étudiants et des professionnels du droit, une **reproduction** des deux dispositifs a été réalisée (régime actuel et régime antérieur à la réforme) pour leur permettre d'appliquer utilement l'un ou l'autre. Le code adopte une présentation adaptée à la **pratique** et comprend de **riches annexes** composées d'une sélection rigoureuse de textes complémentaires accessibles grâce à leur classement par ordre chronologique.

Pour accompagner cette **38<sup>e</sup> édition du Code civil**, LexisNexis offre un **livret comparatif** de plus de 200 pages rédigé par **Laurent Leveneur** (Professeur à l'Université Panthéon Assas de Paris II et directeur du Code civil). Outil opérationnel indispensable pour **les rédacteurs d'actes**, il propose une **analyse claire** des nouveaux articles issus de l'**ordonnance et de la loi de ratification** en comparaison avec les anciens. Il contient deux tableaux comparatifs de rapprochement (nouveaux articles vers les anciens) et deux tables de concordance (nouveau vers anciens et anciens vers nouveaux).

La **veille juridique personnalisée Lexis Actu.fr** est également en accès libre et gratuit\* pour tout achat d'un Code civil. Cette veille juridique en **temps réel** propose plus de **40 news par jour**, une information

traitée sous forme de dépêches synthétiques et pertinentes vérifiées par des juristes spécialistes des matières en ligne. Un outil indispensable pour suivre toute l'actualité du droit qui concerne chaque spécialité des juristes.

### **L'excellence éditoriale**

Le Code civil, sous la direction du professeur **Laurent Leveneur**, bénéficie d'un savoir-faire éditorial reconnu. Tous les codes bleus sont commentés ou annotés par des auteurs de renom, universitaires et praticiens, experts de leur matière : exhaustivité des textes législatifs, fiabilité des annotations, pertinence des jurisprudences, richesse des textes complémentaires...

Des prix de lancement incontournables jusqu'au 31/12/2018 : 19,90€ pour le Code civil et 34,90€ pour les Codes pénal, procédure civile, procédure pénale, commerce.

### AUTORISÉS AUX EXAMENS

Les codes de rentrée 2019, dont le Code civil 2019, sont autorisés aux examens d'accès au CRFPA par l'Association des Directeurs d'IEJ.

\* permettant un accès jusqu'à décembre 2018

**LexisNexis, l'intelligence juridique** : contenus et données pour la meilleure prise de décision juridique

LexisNexis est le 1<sup>er</sup> groupe mondial des *legaltechs* avec des produits comme Lexis 360, Lex Machina, Ravel Law ou Lexis Advance. En France, LexisNexis est l'acteur leader des solutions d'information et d'analytics pour les professionnels du droit et du chiffre. L'entreprise s'appuie sur une expertise éditoriale centenaire et sur la maîtrise de technologies comme l'intelligence artificielle et la sémantique, pour concevoir une vaste gamme de produits et services : Lexis 360 (près de 80 000 utilisateurs professionnels en France et plus de 15 millions de contenus), la gamme Poly et son rédacteur d'actes juridique automatisé par l'IA, JurisData Analytics ou encore Lexis Actu. Ces outils sont utilisés par les professionnels du droit pour prendre les meilleures décisions et optimiser la sécurité juridique, la productivité et la performance.

**Pour plus d'informations** : [www.lexisnexis.fr](http://www.lexisnexis.fr) - Twitter : [@LexisNexisFr](https://twitter.com/LexisNexisFr) – Facebook : [LexisNexis France](https://www.facebook.com/LexisNexisFrance) – LinkedIn : [@LexisNexis France](https://www.linkedin.com/company/LexisNexisFrance) – Tendances Droit : <http://www.tendancedroit.fr/>